

Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 6 au 19 octobre 2021

1 Actualités européennes

- Prix de l'énergie : la Commission européenne présente une panoplie de mesures destinée à faire face à la situation exceptionnelle et à ses conséquences
- Next Generation EU : la Commission européenne lance avec succès la première émission d'obligations vertes pour financer une reprise durable
- Politique de cohésion de l'Union européenne : 34 milliards d'euros approuvés pour les régions et les villes en seulement quatre mois
- À l'agenda de la séance plénière du Parlement européen : État de droit en Pologne, climat, stratégie « De la ferme à la table »
- Comité européen des régions : les dirigeants locaux demandent un renforcement de la résilience pour protéger la population des catastrophes naturelles
- Comité européen des régions : les responsables politiques locaux et régionaux mettent en garde contre une participation insuffisante des régions et des villes aux nouveaux programmes de la Politique de cohésion

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

21 et 22 octobre 2021	Conseil européen	- pandémie de Covid-19 - transformation numérique - prix de l'énergie - migrations - commerce - relations extérieures
26 octobre 2021	Conseil « Transport, télécommunications et énergie » (TTE) <i>Représentant(e) belge : M. Philippe Henry</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <u>site web du Conseil</u>
28 octobre 2021	Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN) <i>Représentant(e) belge : M. Vincent Van Peteghem</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <u>site web du Conseil</u>
9 novembre 2021	Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN) <i>Représentant(e) belge : M. Vincent Van Peteghem</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <u>site web du Conseil</u>

3 Consultations de la Commission européenne

La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.

Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.

Déchets alimentaires – Objectifs de réduction

Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne a adopté en mai 2020 une stratégie « De la ferme à la table » pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement dans le but de réduire l'impact environnemental et climatique du système alimentaire de l'Union européenne et de faciliter le passage à des régimes alimentaires sains et durables. En outre, la stratégie vise notamment à s'attaquer au gaspillage alimentaire et prévoit des objectifs au niveau de l'Union européenne pour la réduction des déchets alimentaires.

Cette proposition de directive vise à proposer des objectifs juridiquement contraignants de réduction du gaspillage alimentaire.

Ces objectifs contribueront à limiter l'incidence de la chaîne d'approvisionnement alimentaire sur l'environnement et le climat, créant ainsi un système alimentaire plus durable.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 29 octobre 2021

Sécurité des véhicules – Révision du paquet « contrôle technique » de l'Union européenne

La « Stratégie de mobilité durable et intelligente – Mettre les transports européens sur la voie de l'avenir », adoptée le 9 décembre 2020, a confirmé l'engagement de l'Union européenne à poursuivre l'amélioration de la sécurité routière et l'objectif de zéro décès sur les routes d'ici 2050.

Par ailleurs, les directives 2014/45/EC, 2014/46/EC et 2014/47/EC réglementent le contrôle technique des véhicules en Europe.

En raison de l'évolution technologique et réglementaire, la complexité technique des véhicules dans l'Union européenne augmente. Pour suivre le rythme de cette évolution, le projet de directive vise à réviser le paquet « contrôle technique » composé des directives 2014/45/EC, 2014/46/EC et 2014/47/EC.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 1^{er} novembre 2021

Prévention du commerce illégal d'espèces sauvages – Révision du plan d'action de l'Union européenne

Le commerce illégal de plantes et d'animaux sauvages demeure une menace importante pour la nature et pour le bien-être humain. Il contribue au déclin de la biodiversité, menace les moyens de subsistance des communautés locales, sape l'état de droit et entraîne des risques pour la santé publique.

Ce projet de communication, qui révisera le Plan d'action de l'Union européenne contre le trafic d'espèces sauvages, aidera les institutions et les pays de l'Union européenne à continuer de coordonner les mesures et de s'attaquer aux principales sources du problème.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 2 novembre 2021

- Agriculture biologique – Commercialisation des produits (règles de mise en œuvre)

À la suite de l'adoption du nouveau Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique de l'Union européenne, il y a lieu d'établir les règles de mise en œuvre en ce qui concerne la commercialisation des produits biologiques.

Ce projet de règlement d'exécution vise à établir la liste des pays tiers et la liste des autorités et organismes de contrôle qui ont été reconnus par l'Union européenne aux fins de l'importation de produits biologiques au sein du marché unique.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 2 novembre 2021

- Services numériques intégrant différents modes de transport

La planification et l'achat de billets pour des voyages combinant différents modes de transport peuvent s'avérer fastidieux pour les voyageurs dans l'Union européenne. Pour comparer les diverses possibilités, ils sont nombreux à recourir à des services numériques tels que les planificateurs d'itinéraires et les vendeurs de billets.

Le Règlement délégué (UE) 2017/1926 relatif aux services d'information sur les voyages multimodaux à l'échelle de l'Union européenne établit les spécifications nécessaires pour garantir que les services d'information sur les voyages multimodaux soient précis et disponibles au-delà des frontières pour les utilisateurs.

Cette proposition de règlement vise à couvrir les services facilitant le paiement et la réservation de produits de mobilité qui ne font pas partie du champ d'application actuel du Règlement délégué précité.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 2 novembre 2021

- Services d'information sur la circulation routière – Spécifications révisées

L'Union européenne encourage l'utilisation des systèmes de transport intelligents (STI) dans les déplacements routiers et les transports par route. Les STI sont les applications des nouvelles technologies de l'information et de la communication au domaine des transports.

La Directive 2010/40/EU établit un cadre visant à soutenir le déploiement et l'utilisation coordonnés et cohérents des STI dans l'Union européenne.

Ce projet de règlement délégué vise, d'une part, à étendre la couverture géographique de ces services aux réseaux routiers locaux et, d'autre part, à favoriser l'utilisation de nouveaux types de données. L'objectif est de fournir de nouveaux services tels que la restriction de l'accès des véhicules dans les zones urbaines et l'utilisation par les pouvoirs publics de données provenant des entreprises, par exemple, en matière de gestion de la circulation et du réseau routier.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 9 novembre 2021

- Trafic d'espèces sauvages – Plan d'action de l'Union européenne – Évaluation

Cette évaluation analysera l'incidence du Plan d'action de l'Union européenne contre le trafic d'espèces sauvages sur la réduction du trafic d'espèces sauvages ainsi que la manière dont il a permis, le cas échéant, de compléter les efforts nationaux en la matière.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 28 décembre 2021

- Programme pour l'emploi et l'innovation sociale pour la période 2014-2020 – Évaluation finale

Le programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) pour la période 2014-2020 visait à promouvoir un niveau élevé d'emplois de qualité, à garantir la protection sociale et à améliorer les conditions de travail.

L'évaluation finale du programme portera sur :

- l'impact du programme et son éventuelle valeur ajoutée ;
- les modalités de gestion du programme, sa responsabilité et sa transparence.

Les conclusions seront intégrées à l'évaluation finale du budget septennal de l'Union européenne.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 28 décembre 2021

- Bien-être animal – Révision de la législation de l'Union européenne

La législation européenne sur le bien-être des animaux d'élevage comprend :

- la Directive 98/58/CE concernant la protection des animaux dans les élevages ;
- la Directive 1999/74/CE établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses ;
- la Directive 2007/43/CE fixant des règles minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande ;
- la Directive 2008/120/CE du Conseil du 18 décembre 2008 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs ;
- la Directive 2008/119/CE du Conseil du 18 décembre 2008 établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux ;
- le Règlement (CE) 1/2005 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes ;
- le Règlement (CE) 1099/2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort.

Dans le cadre de la Stratégie « De la ferme à la table » pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement, la Commission européenne s'est engagée à réviser cette législation et à examiner les possibilités d'étiquetage en matière de bien-être animal.

Cette proposition de règlement vise à :

- accentuer l'apport des analyses scientifiques récentes ;
- élargir le champ d'application de la réglementation ;
- faciliter le contrôle du respect de la législation.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 21 janvier 2022

- Numérisation du secteur de l'énergie – Plan d'action de l'Union européenne

Pour répondre aux ambitions du Pacte vert pour l'Europe, la double transition verte et numérique exige un système énergétique plus performant, intelligent, intégré et plus propre.

Ce plan d'action contribuera au développement d'un marché concurrentiel pour des services énergétiques numériques et des infrastructures énergétiques numériques qui soient sécurisés, efficaces et durables.

Il soutiendra l'intégration des systèmes énergétiques et la participation des « prosommateurs » (mot-valise issu de la fusion de « producteur » et de

« consommateur ») à la transition énergétique et garantira l'interopérabilité des données, plateformes et services énergétiques.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 24 janvier 2022

4 Cour des comptes européenne

- [Rapport spécial 21/2021 – Financement de l'Union européenne en faveur de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique dans ses forêts : des résultats positifs mais limités](#)

Le rapport spécial 21/2021 de la Cour des comptes européenne, qui dresse le bilan de la Stratégie 2014-2020 de l'Union européenne pour les forêts et celui des politiques clés de l'Union en la matière, souligne que, dans les domaines où celle-ci dispose de pléines compétences pour agir, la Commission européenne aurait pu prendre des mesures plus fortes pour contribuer à la protection des forêts européennes. Davantage d'efforts auraient ainsi pu être consentis pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et faire en sorte que les mesures forestières au titre du développement rural soient davantage ciblées sur la biodiversité et le changement climatique.

Pour mémoire, la Stratégie de l'Union européenne pour les forêts à l'horizon 2030 sera abordée à l'occasion de la réunion de la Commission chargée de questions européennes du Parlement du jeudi 21 octobre 2021 à 14h.

5 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie

Prochaine réunion : [jeudi 21 octobre 2021 à 14h](#)